



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/26633
25 octobre 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS/FRANCAIS

NOTE DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE

A l'issue de consultations avec les membres du Conseil de sécurité, le Président du Conseil a fait, au nom du Conseil, à la 3298e séance, le 25 octobre 1993, la déclaration suivante à propos de l'examen par le Conseil de la question intitulée "La question concernant Haïti" :

"Le Conseil de sécurité réaffirme la nécessité de mettre pleinement en oeuvre l'Accord de Governors Island. Il condamne les autorités militaires en Haïti, qui continuent de faire obstacle à la pleine application de l'Accord, notamment en laissant se développer des actes de violence contraires aux engagements qu'elles ont souscrits dans cet accord. Il accorde son plein appui aux efforts déployés par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Dante Caputo, afin de mettre un terme à la crise et d'assurer sans tarder le retour à la démocratie et à l'état de droit en Haïti.

Le Conseil de sécurité, rappelant les points 7 et 8 de l'Accord de Governors Island, qui prévoient le départ du commandant en chef des forces armées haïtiennes et la nomination d'un nouveau commandant des forces de police, affirme que ces dispositions doivent être appliquées sans plus tarder.

Le Conseil de sécurité réitère son soutien au Gouvernement légitime d'Haïti et rappelle qu'il tient les autorités militaires pour responsables de la sécurité des membres de ce gouvernement ainsi que des parlementaires. Il continue également de tenir les autorités militaires pour responsables de la sécurité de tous les membres du personnel des Nations Unies en Haïti.

Le Conseil de sécurité avertit que, si l'Accord de Governors Island n'est pas pleinement appliqué, il envisagera des mesures supplémentaires s'ajoutant à celles prévues par les résolutions 841 (1993), 873 (1993) et 875 (1993).

Le Conseil de sécurité souligne l'importance qu'il attache à la pleine application des mesures prévues dans les résolutions susmentionnées par tous les Etats, y compris les pays de la région.

Le Conseil continuera de suivre de près la situation en Haïti dans les jours à venir."
